

DECISION MODIFICATIVE N° 1 : RA PARC

DELIBERATION N° 72
Date : SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

Rapporteur :
Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Cette Décision Modificative n°1 du budget de la RA PARC a pour objectif d'ajuster les crédits en dépenses et recettes afin d'assurer le paiement des charges de fluides de l'exercice, en principal, et quelques dépenses de fonctionnement.

Le détail des crédits ouverts en dépenses et en recettes est joint en annexe.


Section de fonctionnement : + 11 200 € en recettes et dépenses

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à faire appliquer cette décision modificative.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 16/12/2023
Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 16 décembre 2023 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIET, Vice-Président

Mesdames, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Sarah NEYRINCK,
Messieurs Patrick DUPONCHEEL, Claude LECLUSE, Pascal LUCAS, Christophe RICCI,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 03

Françoise CLAIS
Arlette ROUSSEL
Veysal KIRAZ

Absence excusée sans pouvoir : 01

Laura DELPLANQUE

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président